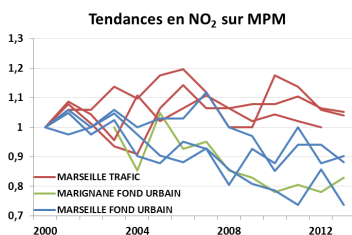
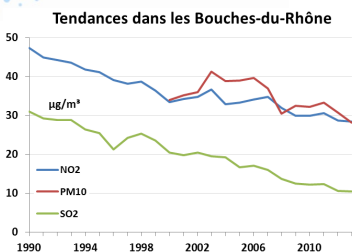


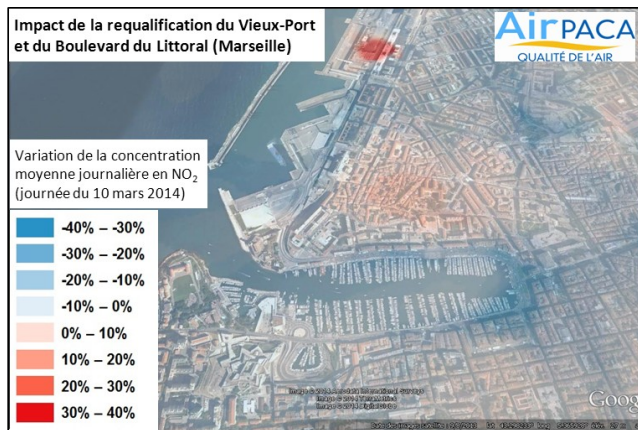
Pollution de l'air : une tendance à la baisse, mais des disparités



En 20 ans, une baisse significative est observée en NO₂ et SO₂, respectivement de -25 % et -50 %. Cette baisse est plus modérée en PM 10 avec -15 % en 15 ans.

Les niveaux moyens en NO₂ évoluent différemment selon les zones. Autour des axes à fort trafic, la pollution en NO₂ augmente depuis 15 ans.

Ces disparités mettent en évidence les leviers d'action potentiels autour des transports afin de réduire la pollution de l'air et l'exposition des populations.



Impact de la requalification du Vieux-Port et du Boulevard du Littoral

L'amélioration de la qualité de l'air est possible et dépend de l'organisation du territoire, des transports en commun et de la logistique urbaine. Les plans (PPA¹, PDU², PLU³) intègrent des actions en ce sens. Pour exemple, la requalification du Vieux-Port et du Boulevard du Littoral a eu un bénéfice évalué réel.

1 : Plan de Protection de l'Atmosphère

2 : Plan de Déplacement Urbain — 3 : Plan Local de l'Urbanisme

Des leviers d'amélioration : conjuguer les efforts air intérieur et extérieur

- ▶ **Transports** : réduire l'usage de la voiture, accentuer les modes doux et améliorer le transport des marchandises.
- ▶ **Industrie** : poursuivre les avancées technologiques pour limiter l'impact sur l'air tout en développant l'activité économique.
- ▶ **Aménagement du territoire, urbanisation et habitat** : prendre en compte les enjeux 'air/climat/énergie' dans les politiques.
- ▶ **Air intérieur** : politique en faveur de techniques et matériaux moins polluants dans les bâtiments, mobiliser et sensibiliser les usagers.
- ▶ **Spécificités du territoire** : prise en compte des zones fragiles ou polluées (centres- villes, port, environnements industriels...)
- ▶ **Partage des données** : faciliter et pérenniser l'échange et le partage des données (trafic, actions, indicateurs...) pour améliorer notre connaissance sur la qualité de l'air et donc mieux agir et mesurer l'impact des actions engagées.
- ▶ **Communication** : communiquer sur les plans d'actions qui sont mis en œuvre par les collectivités, en phase avec la gouvernance du territoire sur les différentes thématiques.

<http://www.lesbonsplanspourl'air.org/>

Air PACA est l'association agréée par le Ministère en charge de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ses missions sont :

- la **surveillance et la prévision** de la qualité de l'air,
- l'**information et la sensibilisation** de la population, des acteurs et des décideurs,
- l'**accompagnement et l'expertise** des plans d'actions (PPA, PDU, PUQA...),
- l'**amélioration des connaissances** (partenariats, Conseil Scientifique),
- la **contribution à l'amélioration de la qualité de l'air** dans une approche intégrée air/climat/énergie.

AirPACA
QUALITÉ DE L'AIR

contact.air@airpaca.org



Siège social
146, rue Paradis
« Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais - 06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00

Qualité de l'air

Diagnostic 2013 Marseille Provence Métropole



Septembre 2014 / Crédits photo : Air PACA

www.airpaca.org

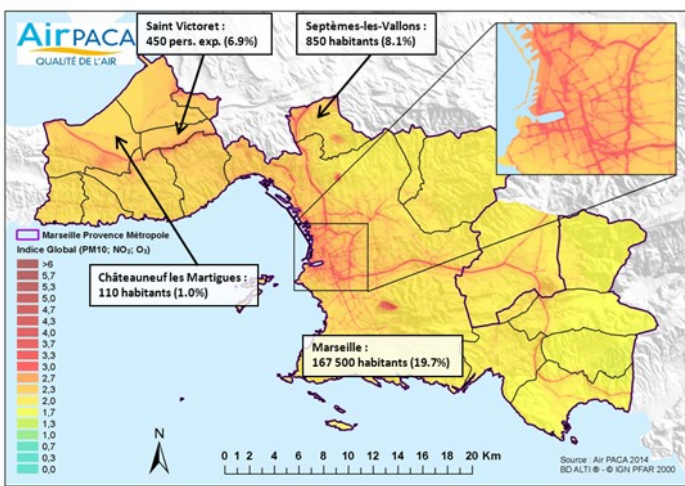
AirPACA
QUALITÉ DE L'AIR

Qualité de l'air : enjeu sanitaire et enjeu des politiques publiques

Toutes les communes de Marseille Provence Métropole (MPM) sont concernées. La pollution porte atteinte à l'environnement et à la

santé des populations. Plusieurs polluants sont surveillés : particules fines (PM10, PM2.5), dioxyde d'azote (NO₂), ozone (O₃), benzène (C₆H₆), dioxyde de soufre (SO₂), monoxyde de carbone (CO)...

169 000 habitants de MPM (16 % de la population) vivent dans des zones dépassant les valeurs limites pour la protection de la santé.



Indice global (PM 10, NO₂ et O₃) de la qualité de l'air et population exposée à des concentrations supérieures aux valeurs réglementaires européennes.

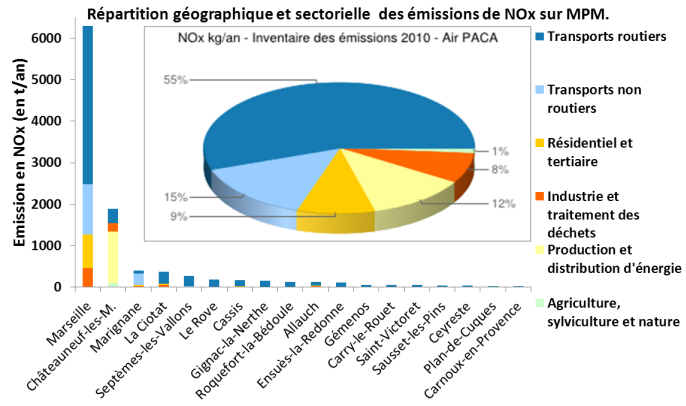
« Une diminution des taux moyens annuels de PM 2,5 à la valeur guide de l'OMS (10 µg/m³) aurait permis **un gain moyen d'espérance de vie de 7,5 mois à Marseille** ». Étude Aphékom (2012).

« Le but est de passer aux standards de l'OMS, **plus stricts** que les valeurs limites actuelles ». Commission européenne (déc. 2013).

« Les bénéfices des propositions pour la santé permettront à la société d'économiser 40 milliards d'euros par an, **soit 12 fois le coût de l'abattement de la pollution**, qui devrait atteindre 3,4 milliards d'euros par an en 2030 ». Commission européenne (déc. 2013).

MPM : environ 25 % des émissions polluantes des Bouches-du-Rhône

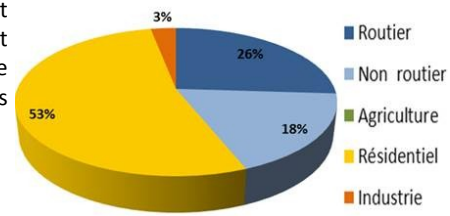
Les répartitions géographiques et sectorielles des émissions mettent en évidence les enjeux (quantités émises, secteurs concernés...), variables selon les communes.



Secteur d'émissions	NOx	PM10	Gaz à effet de serre
Transport routier	55 %	28 %	31 %
Transport non routier	15 %	4 %	5 %
Production/distribution énergie	12 %	7 %	25 %
Résidentiel/tertiaire	9 %	15 %	21 %
Industrie	8 %	26 %	17 %
Agriculture	1 %	19 %	1 %

- Les particules fines ont des sources multiples :
- trafic : pots d'échappements, usure des pneus, des freins...
 - industrie : pétrochimie, carrières, sidérurgie, incinération,
 - résidentiel/tertiaire : brûlage des déchets verts, chauffage notamment la combustion du bois...

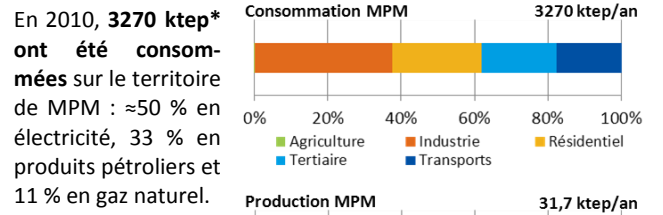
En hiver : brûlage et chauffage peuvent représenter plus de la moitié des sources de particules.



Origine des émissions des particules primaires (PM 10) à Marseille Joliette en hiver (projet APICE).

Une approche intégrée Air/Climat/Energie

L'inventaire énergétique (consommation par combustible et secteur d'activité et production par émission de gaz à effet de serre et par moyen de production) alimente le plan climat énergie de MPM.



La production énergétique est issue en grande majorité (75 %) des énergies renouvelables tel le biogaz (67 %), le photovoltaïque (2 %) et le solaire thermique (4 %)... Les 25 % restants proviennent de la cogénération.

*kilo tonne équivalent pétrole

Données disponibles sur <http://oreca.regionpaca.fr>

Air intérieur, le nouvel enjeu des collectivités

Chacun de nous passe environ 90 % de son temps dans des espaces clos. L'air intérieur est souvent plus pollué que l'air extérieur. Les sources de pollution proviennent de l'air extérieur, du bâtiment (matériaux, systèmes), des sols et des activités des usagers (entretien, tabac...). **Seuls quelques polluants « intérieurs » possèdent des valeurs de référence (valeur guide ou valeurs de gestion).**

La surveillance des établissements d'accueil d'enfants de moins de 6 ans et des écoles maternelles doit être réalisée avant le 1^{er} janvier 2015.

La réglementation impose la surveillance de la qualité de l'air intérieur (benzène, formaldéhyde, confinement et moyens de ventilation) dans les Etablissements Recevant du Public.

Air PACA accompagne les collectivités et anime le réseau EQAIR – Experts Qualité Air Intérieur. Il rassemble les disciplines intervenant sur l'air intérieur : médecins, chercheurs métrologues, sociologues, professionnels du bâtiment.



www.airinterieurpaca.org